

ASSEMBLÉE NATIONALE12 mai 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1088

présenté par
M. Chassaigne

ARTICLE 36

Dans l'alinéa 1 de cet article, après les mots :

« programmes pluriannuels d'intervention »,

insérer les mots :

« de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.